



Association des Cadres de Direction Retraités des Industries Electrique et Gazière « LA LETTRE »



n°44 Juin 2019

DATES A RETENIR

✓ PROCHAINES SORTIES ET RENCONTRES RÉGIONALES :

- 30 avril : Auv-Rh-Alpes à Tournon et Tain l'Hermitage
- 14 mai : Auv-Rh-Alpes à Clermont-Ferrand
- 21 mai : Suisse/Grand Est/Auv-Rh-Alpes à Beaune

✓ **CONGRÈS 2019 : Escapade en Charente Maritime** (La Rochelle - Rochefort)
du 10 au 12 septembre



Comité de Rédaction : Raymond BASTIEN, Roger BAYOL, Christian CARBASSE, Claude LEMAITRE.

LA VIE DES ADHERENTS

Centrales Villageoises

Il aura suffi de la rencontre, presque par hasard début 2017, avec le Président des Centrales Villageoises des Portes du Vercors pour me retrouver embarqué dans un projet passionnant. Je peux ainsi concrétiser mon souhait de contribuer à la Transition Energétique et aux économies d'énergie. De simple adhérent, je suis aujourd'hui vice-président de CVPV, animateur du groupe Finance et société et trésorier de l'Association nationale des CV, créée en mars 2018.

C'est quoi un projet Centrales Villageoises ?

A la base un groupe de citoyens bénévoles qui décident de constituer une société coopérative sur un modèle éprouvé pour produire de l'électricité photovoltaïque. Le territoire, exclusivement rural (1 ou 2 communautés de communes) permet de faire fonctionner le projet en liaison avec les élus, éventuellement le Parc Naturel régional (s'il y en a un) et d'organiser des opérations de sensibilisation des habitants et les élus aux économies d'énergie. Les apports d'une centaine d'actionnaires (particuliers et collectivités locales) constituent les fonds propres (pour nous 80 K€), qui avec le contrat d'obligation d'achat sur 20 ans, permet d'obtenir un prêt bancaire pour financer les 400 K€ nécessaires à l'équipement de 17 toitures réparties sur notre territoire, totalisant 180 Kwc installés. Après cette première tranche mise en service en 2018, nous nous apprêtons à lancer une seconde tranche. La SAS constituée verse un loyer annuel aux propriétaires des toits mis à disposition et prévoit la rémunération des actionnaires entre 1,5 et 3% par an.



Il existe à ce jour 35 sociétés CV implantées sur AURA, PACA, BFC et Grand Est. Une association nationale a été créée en 2018 pour donner plus de visibilité et faire connaître la démarche, applicable à tout le territoire métropolitain. Nous avons conclu des partenariats - comme par exemple avec Enedis - pour faciliter le raccordement des installations et expérimenter des solutions de Smart Grid ou d'autoconsommation. Nous travaillons aussi à la mise en place d'une centrale d'achat pour réduire le coût d'approvisionnement des matériels. Par ailleurs, nous avons développé un partenariat avec GEOPLC pour promouvoir les aides associées aux Certificats d'Énergie.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site « centralesvillageoises.fr » et si vous souhaitez vous impliquer bénévolement, contactez moi claudedubreuil01@orange.fr ou au 06 85 94 69 77.

A très bientôt.

Claude DUBREUIL